



31/03/2020

Fonds de droit français

**GROUPAMA
CONVERTIBLES**

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	14
5. Certification du Commissaire aux Comptes	20
6. Comptes de l'exercice	24
7. Annexe(s)	51
Caractéristiques de l'OPC (suite)	52

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA CONVERTIBLES
Part R, C - Code ISIN : FR0013286663
Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, au travers d'une gestion de type discrétionnaire, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, l'EXANE Convertibles EURO (coupons réinvestis).

Indicateur de référence : EXANE Convertibles EURO (coupons réinvestis).

L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone Euro et, dans la limite de 20% de l'actif net, de valeurs libellées en devise autre que l'euro. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles.

Le risque de change existe du fait que l'OPCVM pourra être investi à hauteur de 20% de son actif net dans des titres libellés en devises. Néanmoins, après couverture de change, il ne pourra pas excéder 10%.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches pour la sélection des sous-jacents des obligations convertibles :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Poche taux : La part des investissements en instruments de taux sera comprise entre 60 et 100% de l'actif net.

En plus des obligations convertibles, l'actif de l'OPCVM pourra aussi être composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Note), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de contingent convertible bonds (Coco Bonds), de véhicules de titrisation et d'obligations foncières. Ces titres devront bénéficier d'une notation supérieure ou égale à BBB- (Standard & Poor's ou équivalent) ou estimée équivalente par la société de gestion. L'OPCVM pourra cependant détenir des titres de notation inférieure dans la limite de 25% de son actif net. Il pourra également investir jusqu'à 10% de son actif net en *contingent convertible bonds* (Coco Bonds) émis par des institutions financières, afin de capter le surcroît de rendement lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La fourchette de sensibilité globale de l'OPCVM se situe entre 1 et 5.

Poche actions : L'exposition actions de l'OPCVM sera comprise entre 0% et 50% de son actif net.

En cas de conversion d'obligations ou d'exercice d'options détenues dans le portefeuille, l'OPCVM pourra détenir de manière transitoire des actions. Ces actions ont vocation à être cédées dans les meilleurs délais en tenant compte des conditions de marché les plus favorables.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit européen.

Il pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille tant au risque de taux qu'aux risques actions, de change ou de volatilité dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net de l'OPCVM.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et utiliser des OPCVM monétaires.

De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0% et 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats ou de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative ou de *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de crédit et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

2. CHANGEMENTS INTERESSANT L'OPC

22 juillet 2019

- Augmentation du barème des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM au titre de la rémunération de la table de négociation ;
- Ajout de la mention de Groupama Asset Management en tant que centralisateur des ordres en nominatif pur ;
- Mise à jour des frais courants des DICl à la clôture du fonds à fin mars 2019.

24 février 2020

- Suppression d'ORANGE BANK en tant que co-centralisateur des ordres ;
- Mise à jour du barème des commissions de mouvement perçues par le dépositaire ;
- Insertion d'une mention sur l'exercice des droits de vote de la société de gestion ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2019.

05 juin 2020

- Mise à jour des frais courants des DICl à fin mars 2020.

3. RAPPORT DE GESTION

Avril 2019

Les marchés sur la période : Sur le mois d'avril, les marchés actions mondiaux poursuivent leur rebond pour un 4^{ème} mois consécutif avec un indice Stoxx 600 en hausse ce mois-ci de +3.14%. Le mois d'avril bénéficie de la poursuite du retour de l'appétit aux actifs risqués et de la rotation sectorielle, en faveur des secteurs plus cycliques, sous le quadruple effet du report du Brexit, de l'amélioration des données économiques en Chine, des commentaires accommodants de la BCE et de l'avancée apparente des négociations commerciales entre la Chine et les États-Unis. Les premières publications de résultats trimestriels ont souvent été bien accueillies, notamment pour les secteurs Banques (+7.5%) et Technologies (+7.7%). Dans le même temps, les secteurs défensifs subissent des prises de bénéfices, notamment la Santé (-1.9%), les Services aux collectivités (-0.3%) et les télécoms (-0.6%).

L'univers des convertibles : Sur la période, l'indice Exane ECI Euro progresse de +1.01% profitant principalement de la poursuite de la hausse des sous-jacents actions. Sur le primaire, nous avons eu trois émissions en euro : Sacyr 3.75% 2024 (construction et gestion de concession - 175 M€), Shop Apotheke 4.5% 2023 (vente de médicaments en ligne - tap de 75 M€) et Vic Properties Europe 3% 2025 (promoteur immobilier au Portugal - 250 M€).

Portefeuille et perspectives : Le portefeuille sous-performe légèrement son indice de référence ce mois-ci. Cette sous-performance provient essentiellement de la sous exposition du fonds en delta action. Sur la poche obligations convertibles, les principales contributions relatives positives correspondent à des valeurs absentes de l'indice telles que STM (+11 bp), Sika (+10 bp) et Michelin (+4 bp). Les principales contributions négatives correspondent aux sous expositions en MTU Aero (-9 bp), Take Away (-5 bp) et Ingenico (-5 bp). La poche répliquée performe également sur les sous-jacents Airbus, ST Micro, Peugeot et Iberdrola. Sur la période, nous avons acheté Fresenius 2024 et allégé Fresenius 2019 et Buzzi Unicem 2019 (fort rebond de l'action).

Le biais défensif du portefeuille (sensibilité action max 40%) : En fin de période, le portefeuille est sous exposé en sensibilité action (25.1% contre 29.9% pour l'indice) et court en sensibilité taux avec 1.56 contre 2.32 pour son l'indice Exane ECI Euro. Afin de renforcer la convexité du portefeuille, nous avons toujours des protections (7,4% nominal) qui nous protègent partiellement sur l'Eurostoxx 50 à partir de 3375. Nous conservons notre sous exposition sur les émetteurs périphériques et une poche de cash conséquente (environ 15%).

Mai 2019

Les marchés sur la période : Les marchés actions affichent leur première baisse mensuelle en 2019 (-6.6% pour le S&P 500 et -5.6% pour le Stoxx 600). Le « flight to quality » vers les obligations d'Etat s'est poursuivi avec la reprise des tensions commerciales USA-Chine (-30bp pour le 10 ans US et -20bp pour le Bund). En effet, les États-Unis ont demandé aux entreprises américaines de suspendre leurs relations commerciales d'ici six mois avec certaines entreprises chinoises soupçonnées d'espionnage dont Huawei. La Chine a répliqué en brandissant notamment la menace d'embargo sur les « terres rares ». A l'image des marchés actions, le pétrole est en baisse de plus de 10%. Dans ce contexte, les secteurs auto (-13.7%), banque (-11.6%) et ressources de base (-10.1%) ont sous-performé au contraire des secteurs défensifs, alimentation (-0.1%) et immobilier (-1.4%) qui résistent bien.

L'univers des convertibles : Sur la période, l'indice Exane ECI Euro baisse de -0.88% suite à la baisse des sous-jacents actions et des valorisations. Sur le primaire, nous avons eu quatre nouvelles émissions pour 1.4 Mds d'euro : deux convertibles classiques avec Biocartis 4% 2024 (150 M€, diagnostic moléculaire spécialisé dans l'oncologie) et Orpea 0,375% 2027 (500 M€, maisons de retraites). Une obligation zéro-coupon à laquelle a été rattachée des warrants sur GN Store Nord d'échéance 2024 (330 M€, appareils auditifs et casques audios) et une obligation zéro-coupon émise par JPM et échangeable en Siemens d'échéance 2022 (400M€, structure non dilutive).

Portefeuille et perspectives : Le portefeuille surperforme légèrement son indice de référence ce mois-ci du fait de son biais défensif (sous exposition en delta) : les principales contributions relatives positives correspondent à des sous-pondérations telles que MTU Aero (+14 bp), Fresenius Medical Care (+10), Airbus (+7), Ubisoft (+7) TechnipFMC (+6 bp) et Telecom Italia (+6 bp). Les principales contributions négatives correspondent à des expositions hors indice telles que Air France (-7 bp), STM (-7), Qiagen (-2) et à des sous expositions sur le secteur immobilier Deutsche Wohnen (-3 bp) et Leg Immo (-7 bp). Les protections actions contribuent positivement avec +5 bp mais sont négativement compensées par le coût des couvertures taux (-7 bp). Sur la période, nous avons acheté / renforcé Orpea 2027 (primaire), Maison du Monde et vendu / allégé des souches courtes telles que Buzzi Unicem, Fresenius 2019 ainsi que des convertibles dont les sous-jacents ont bien tenu telles que Qiagen, Cellnex et Rémy Cointreau.

Biais défensif du portefeuille : En fin de période, le portefeuille est largement sous exposé en sensibilité action (18.7% contre 26.6% pour l'indice Exane ECI euro) et court en sensibilité taux avec 1.67 contre 2.31. Afin de renforcer la

convexité du portefeuille, nous avons des protections (6% nominal) qui nous protègent partiellement sur l'Eurostoxx 50 à partir de 3375.

Juin 2019

Les marchés sur la période : Forte hausse des actifs risqués en juin (+6.7% pour le S&P 500 et +4.3% pour le Stoxx 600) suite au positionnement très « dovish » de la Fed et de la BCE, les marchés anticipant également une désescalade des tensions commerciales lors du G20. Le rebond a privilégié les secteurs cycliques (Matières premières +9.5%, Chimie +8.2%, Industrie +7%, Auto +6.7%) et la Technologie (6.1%) au détriment des valeurs défensives (Telecom +0.8%, Alimentation et Boissons +2.7%, HPC +3.3%), des Banques (+1.6%) et de l'Immobilier (-3.9%), grand perdant avec notamment le risque de gel des loyers à Berlin. Sur les taux, détente des taux longs (-0.32% sur 10 ans allemand) et des spreads de crédit high yield (-55 bp à 255 bp pour l'indice XOver).

L'univers des convertibles : Sur la période, l'indice Exane ECI Euro progresse de 0.92% mais sous performe son delta du fait de la sous-performance du secteur immobilier résidentiel allemand. Le primaire a été dynamique avec cinq nouvelles émissions pour 1,7 Mds d'euros avec PHP 2 7/8% 2025 (GBP 150M, résidences immobilières de santé), Derwent 1.5% 2025 (GBP 250M, immobilier commercial au UK), Petropavlosk 8.25% 2024 (USD 150M, mines d'or en Russie), Cellnex 0.5% 2028 (EUR 850M, Infrastructures télécom) et une échangeable Geely en Volvo 0% 2024 (EUR 400M).

Portefeuille et perspectives : Le portefeuille sous performe son indice : le biais défensif du portefeuille, la sous exposition sur des convertibles à delta élevé telles MTU Aero (-14 bp) et Takeaway.com (-7bp), la sous exposition en Telecom Italia (-13bp) et les protections tant taux qu'actions ont contribué négativement. A l'inverse, la sous-exposition sur l'immobilier (+22 bp), la diversification Europe (Sika +20 bp, STMico +7bp) ont été favorables. Sur la période, nous avons acheté / renforcé Cellnex (primaire). A l'opposé, les ventes / allègements ont porté sur Fresenius et Wendel en St Gobain (proche du remboursement) et sur IAG 2020 (tender). Nous avons arbitré partiellement Leg Immo sur Deutsche Wohnen, ce dernier ayant nettement sous-performé.

Biais défensif du portefeuille : Sur la période, la sous exposition en sensibilité action est passée de -8 à -3 points. La convexité est renforcée par des protections sur Eurostoxx 50 qui protègent partiellement le portefeuille à partir de 3425. Le portefeuille reste sous exposé en duration et sur les pays périphériques.

Juillet 2019

Les marchés sur la période : En juillet, les performances des marchés actions sont hétérogènes selon les zones géographiques. Les actions américaines poursuivent leur hausse (+1.3% pour le S&P 500 en \$), en anticipation d'une baisse des taux de la FED (finalement actée à -25 bp le 31/07). En Europe, l'Eurostoxx 50 clôture en léger repli à -0.2% au contraire du Stoxx 600 qui est en légère hausse à +0.2%. Le rebond a surtout privilégié les secteurs défensifs (Alimentation et Boissons +4.6%, Santé +2%, Immobilier +1.2%) tirés par de bonnes publications des résultats au détriment des valeurs cycliques (Matières Premières -4.4%, Banques -2.5% et Automobile -1.8%). Sur les taux, poursuite de la détente des taux longs avec un 10 ans allemand à -0.44%. Sur les devises, le dollar s'est apprécié contre euro (+2.7%) au contraire du GBP (-1.6%).

L'univers des convertibles : Sur la période, l'indice Exane ECI Euro (+1.61%) progresse fortement en comparaison aux actions européennes grâce notamment à ses biais sectoriels et à une hausse de la valorisation de certaines OCs. Le marché primaire a été un peu animé avec Worldline (600M€, leader européen des services de paiement) et Cembra Money Bank (250M de CHF, banque Suisse spécialisée dans les crédits à la consommation).

Portefeuille et perspectives : Le portefeuille sous-performe son indice à cause du biais défensif du portefeuille et de notre sous-exposition sur certaines convertibles chères en valorisation : MTU Aero (-17 bp), TechnipFMC (-6 bp), Air France (-6 bp) et Elis (-5 bp). De plus, notre sous-exposition en Telecom Italia coûte 9 bp de même que notre surexposition en Sika (-9 bp). Les principales contributions relatives positives sur les OCs correspondent à des sur-pondérations : Cellnex 2028 (+12 bp), Nexity 2025 (+8 bp), et STM (+3 bp). De leur côté, les protections taux (-4 bp) et actions (-5 bp) contribuent négativement. Sur la période, nous avons participé aux deux nouvelles émissions du marché primaire : Worldline 0% 2026 et Cembra Money Bank 0% 2026 qui affichent une qualité de crédit solide et un business en croissance. Dans le même temps, nous avons renforcé SNAM 2022 et vendu/allégé Fresenius 2019 et Citi/Telekom Austria 2023.

Biais défensif du portefeuille : Sur la période, la sous exposition en sensibilité action est passée de -3 à -2 points contre indice. La convexité est renforcée par des protections sur Eurostoxx 50 qui protègent partiellement le portefeuille à partir de 3425. Le portefeuille reste sous exposé en duration et sur l'Italie.

Août 2019

Les marchés sur la période : Le mois d'août a été marqué par l'escalade de la guerre commerciale USA-Chine, la crise à Hong-Kong, les incertitudes sur le Brexit avec le bras de fer entre B. Johnson et l'Europe ainsi que le changement de gouvernement en Italie. Malgré ces incertitudes, la baisse des marchés actions est restée contenue (-1.6% pour le Stoxx 600) grâce au soutien des politiques monétaires extrêmement accommodantes en Europe et par les perspectives de baisse de taux aux USA. Les secteurs défensifs surperforment le marché (Utilities +3.3%, Immobilier +2.8% et Alimentation et Boissons +2.6%) alors que les cycliques baissent nettement (Matières premières -9%, Banques -7% et Pétrole/Gaz -6.3%). Sur les taux, le taux 10 ans allemand est à -0.7%...alors que le 10 ans américain, à 1.49%, s'est détendu de -52 bp sur le mois.

L'univers des convertibles : Sur la période, l'indice Exane ECI Euro (+0.58%) progresse fortement en comparaison aux actions européennes qui affichent une performance négative grâce notamment à ses biais sectoriels et à une hausse de la valorisation de certaines OCs. Comme à son habitude en août, le marché primaire européen fut atone avec aucune émission.

Portefeuille et perspectives : Le portefeuille sous-performe légèrement son indice ce mois-ci. Cette sous-performance provient essentiellement de notre sous-exposition sur certaines convertibles chères en valorisation et/ou représentant des poids trop importants dans l'indice telles que MTU Aero (-20 bp) ou Takeaway.com (-7 bp). Les principales contributions relatives positives sur les OCs correspondent à des valeurs absentes de l'indice ou à des surpondérations sur notamment Sika, Cellnex, Swiss Prime ou Cofinimmo. Bon comportement des répliquées tant sur la jambe taux (+4 bp) qu'actions (+17 bp) (Iberdrola et Vinci notamment). Sur la période, nous avons acheté/renforcé des convertibles de type mixte telles que Cellnex 2028, Deutsche Wohnen 2026, Snam 22, Qiagen 2021 et STMico 2022. En face, ventes/allègements sur Air France 26, Implenia 22 et Leg Immo 2021.

Biais défensif du portefeuille : La sous exposition en sensibilité action est stable à -2 points. La convexité est renforcée par des protections sur Eurostoxx 50 qui protègent partiellement le portefeuille à partir de 3450. Le portefeuille reste sous exposé en duration et sur les pays périphériques.

Septembre 2019

Les marchés sur la période : La poursuite des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, les manifestations à Hong Kong, le Brexit ou encore le lancement d'une enquête parlementaire pour la destitution de D. Trump, ont été sur le devant de la scène en septembre. Malgré ces incertitudes, les marchés actions se sont fortement redressés avec +3.6% sur le Stoxx 600. Les secteurs cycliques (Banques +9%, Auto +6%, Oil & Gas +5.4%) sur-performent les défensifs (Alimentation et Boissons -1.2%, Santé +1.2%) profitant de l'apaisement des tensions entre les Etats-Unis et la Chine. En milieu de mois, la BCE a annoncé des mesures anti-crise (programme de QE, baisse de 10 bp du taux sur les dépôts...) qui ont fait débat et la FED a baissé comme anticipé son taux directeur de 25 bp. Dans ce contexte, les taux longs sont remontés (environ +15 bp sur le Bund et l'OAT).

L'univers des convertibles : Sur la période, l'indice Exane ECI Euro (-0.49%) affiche une baisse au contraire des actions euro qui sont en hausse sur le mois du fait des biais sectoriels de l'indice et de la baisse des valorisations des OCs. Le marché primaire fut très dynamique avec 4.85Mds€ d'émissions dont Edenred 0% 2024 pour 500M€, Veolia 0% 2025 pour 700M€, GBL échangeable en LafargeHolcim pour 750M€, MTU Aero 0.05% 2027 pour 500M€, JPM échangeable en LVMH pour 400M€, Ubisoft 0% 2024 pour 500M€ et Kering échangeable en Puma pour 550M€.

Portefeuille et perspectives : Le portefeuille sur performe nettement son indice sur la période, ceci s'expliquant principalement par l'absence de Takeaway.com (+15bp) en portefeuille et par nos expositions en Peugeot (+12bp) et STMico (+8bp). La poche « répliquées » s'est également bien comportée (Peugeot, STMico, Total Iberdrola...). Sur la période, nous avons participé à plusieurs primaires tels que Edenred 24, Veolia 25, Ubisoft 2024, MTU 2027 et Kering échangeable en Puma et initié une ligne en Ingenico 22. En face, apports aux OST sur Ubisoft 21 et MTU 23, vente de papiers courts sans delta tels que Covestro, Haniel, Daimler. En fin de période, diminution du risque action via la vente du call Peugeot et d'allègements sur STMico et Iberdrola.

Biais défensif du portefeuille : La sous-exposition en sensibilité action est proche de -3 points. La convexité du portefeuille est renforcée par des protections actions courtes (call ratio 3475-3325 octobre) et longues (put dec 2020) qui nous protègent partiellement d'une baisse de l'Eurostoxx 50.

Octobre 2019

Les marchés sur la période : Le report du Brexit au 31 janvier 2020 et la baisse des tensions commerciales ont plutôt rassuré les marchés (Stoxx600 +0.9% et S&P 500 +1.7%) et favorisé la rotation au profit des valeurs cycliques. Les premiers chiffres de croissance du PIB publiés pour le T3 sont encourageants avec une croissance stable et modeste aux États-Unis et dans la plupart des pays de la zone euro. Dans ce contexte, les secteurs cycliques tels que l'auto

(+6.9%), la construction (+3.5%) et l'industrie (+3%) surperforment les secteurs défensifs de l'alimentation et Boissons (-5.6%) et des services aux collectivités (+0.2%).

L'univers des convertibles : Sur la période, l'indice Exane ECI Euro (-0.20%) affiche une baisse au contraire de la performance des marchés actions euro (+1.1% pour l'Eurostoxx50). Dans un contexte plutôt stable sur le front des valorisations, des taux et du risque crédit, la raison de cette performance mensuelle décevante sur la classe d'actifs résulte de certaines fortes contre-performances telles que Ubisoft. Le marché primaire a été marqué par deux nouvelles émissions : Neoen 1.875% 2024 (200M, énergies renouvelables) et Atos échangeable en Worldline 0% 2024 (500 M, services de paiements).

Portefeuille et perspectives : Le portefeuille sous-performe son indice de référence ce mois-ci. Cela s'explique principalement par la contribution négative sur Ubisoft 2021 (-28 bp) que nous avons converti en début de mois. Ubisoft a émis un « profit warning » sur ses résultats suite au flop de « Ghost Recon Breakpoint » et à sa décision de retarder la sortie de ses trois prochains jeux phares afin d'éviter un nouvel accident industriel. A l'opposé, nous notons des contributions positives sur STMicro, Technip et MTU aero Engines. Sur la période, nous avons souscrit aux deux nouvelles émissions du mois, Neoen 2024 (énergies renouvelables) et Atos/Worldline 2024 et renforcé GBL/Lafarge. En face, prise de profit partielle sur SIKA 2025 et allègements sur Qiagen 21, Outokumpu 2020 et marginalement sur Ubisoft.

Biais prudent du portefeuille : Le fonds est neutre en sensibilité action (25%) mais la convexité du portefeuille est renforcée par des protections longues qui nous protègent partiellement d'une baisse de l'Eurostoxx 50. La sensibilité taux du portefeuille reste en deçà de celle de l'indice (2.27 vs 2.70).

Novembre 2019

Les marchés sur la période : En novembre, les marchés actions ont poursuivi leur hausse (Stoxx 600 à +2.7%), soutenus par les espoirs d'un accord commercial US-Chine, la bonne tenue de l'économie mondiale et le retour d'opérations de fusions-acquisitions. Les indicateurs avancés de l'économie (PMI, ISM...) publiés ce mois-ci retrouvent une pente ascendante en Europe, aux États-Unis et en Chine. Les taux à 10 ans poursuivent leur remontée avec +5 bp pour 10 ans allemand et +8 bp pour le 10 ans US. Dans ce contexte, les technologies (+5.7%), l'industrie (+4.7%) et la santé (+3.6%) surperforment les services aux collectivités (-0.5%), l'énergie (-0.1%) et les télécoms (+0.3%).

L'univers des convertibles : Sur la période, l'indice Exane ECI Euro progresse de +0.51% mais continue de sous-performer l'indice ECI Europe (+1.63%) qui a profité notamment des rumeurs de rachat sur Qiagen et de la poursuite de la hausse sur LVMH et STM. Le mois de novembre a été peu actif sur le marché primaire avec quatre petites émissions : Seule Akka Technologies (3.5% Perp, 175M€) qui est un des leaders européens du digital et du conseil en ingénierie et R&D dans la mobilité (auto, aéro...) a retenu notre attention.

Portefeuille et perspectives : Le portefeuille surperforme légèrement son indice de référence ce mois-ci. Les principales contributions relatives positives proviennent de la diversification européenne avec Qiagen (+18bp) et STM (+7 bp). A l'opposé, notre sous exposition sur Takeaway.com (-8 bp) et nos options sur Total (-6bp) contribuent négativement. La poche répliquées contribue positivement avec STMicro (+7 bp) et Airbus (+4 bp). Sur la période, nous avons participé au primaire Akka 3.5% Perp et renforcé Citi/Telekom Austria 2023, Ubisoft 2024 et GBL/Lafarge 2022. Sur la période, nous avons participé au primaire Akka 3.5% Perp et renforcé Ubisoft 2024 et Rémy Cointreau 26. En face, nous avons pris partiellement profit sur les call options Iberdrola. Enfin, pour « locker » une partie du gain sur Qiagen, nous avons en partie arbitré la Qiagen 21 vers la souche 2024 qui a moins de sensibilité actions.

Biais défensif du portefeuille : La sensibilité action (28%) est en ligne avec l'indice mais est basse en absolue. La convexité du portefeuille est renforcée par des protections actions courtes (call ratio 3650-3450 janvier) et longues (put dec 2020) qui nous protègent partiellement d'une baisse de l'Eurostoxx 50. Par ailleurs, la sensibilité taux du portefeuille est en deçà de celle de son indice Exane ECI Euro (2.26 vs 2.64).

Décembre 2019

Les marchés sur la période : L'année 2019 se termine en « fanfare » avec une hausse marquée des indices actions (Nasdaq +3.5%, S&P 500 +2.9%, Stoxx 600 +2.1%). La perspective d'un accord « de phase I » entre les États-Unis et la Chine, la stabilité des indicateurs macroéconomiques, et la victoire de Boris Johnson aux élections britanniques ont achevé de rassurer les investisseurs. Le contexte reste donc favorable à la remontée des taux longs : +14 bp pour le 10 ans américain et +17 bp pour son homologue allemand. Dans ce contexte, les secteurs du Stoxx 600, Distribution (+6.5%), Banques (+4.2%) et Matières Premières (+3.9%) surperforment les Télécoms (-4.9%), l'Automobile (-2%) et la Technologie (+1.3%).

L'univers des convertibles : L'indice ECI Euro progresse faiblement +0.13% en relatif aux marchés actions européens. Côté primaire, nous n'avons pas souscrit à la dernière émission de l'année qui ne fut pas en euro, Ocado (GBP 600M, coupon 0.875%, plateformes de logistique). L'année 2019 a été en définitive assez prolifique avec environ EUR 12 Mds de nouvelles émissions.

Portefeuille et perspectives : Le portefeuille surperforme son indice de référence ce mois-ci principalement grâce à la sélection des obligations convertibles et à l'action Ubisoft (+7 bp). Les contributions positives proviennent essentiellement de positions absentes de l'indice comme Neoen (+11bp), Airbus (+11 bp), Atos/Worldline (+7 bp), Sika (+7 bp) et STMicro (+6 bp). Au contraire, Tullow Oil (-6 bp) que nous avons fini de vendre au cours du mois et Qiagen (-6 bp) coûtent au portefeuille contre indice. La poche répliquées contribue positivement grâce à la poche actions avec Iberdrola, STMicro et Airbus. Sur le mois, nous avons renforcé Soitec 2023 et Ubisoft 2024. En face, nous avons vendu/allégé Valeo 2021 et Tullow Oil 2021.

Biais prudent du portefeuille : Le fonds est légèrement long en sensibilité action contre indice (27,3% vs 25,7) mais la convexité du portefeuille est nettement renforcée par des protections actions (environ 7% nominal) qui nous protègent partiellement d'une baisse de l'Eurostoxx 50 à partir de 3650. La sensibilité taux du portefeuille reste en deçà de celle de l'indice (2.16 vs 2.63).

Janvier 2020

Les marchés sur la période : Net repli des marchés (-1.23% pour le Stoxx 600) suite au développement de l'épidémie de Coronavirus en Chine qui représente environ un cinquième du PIB mondial. Ce stress a profité aux secteurs défensifs, notamment les utilities (+7.9%), la santé (+1.6%) et les télécoms (-0.1%) qui ont surperformé le marché. A l'opposé, les voyages et loisirs (-5.7%), l'automobile (-9.8%) et les matières premières (-7.5%) souffrent des anticipations de baisse de la demande en Chine et de la fermeture de plusieurs usines suite aux mesures de confinement.

L'univers des convertibles : L'indice ECI Euro progresse fortement (+1.4%) en relatif aux marchés actions européens grâce à sa forte exposition sur Cellnex (+17%) et à ses biais sectoriels. Sur le marché primaire, la biotech Pharming a réouvert le marché en 2020 avec une émission de 125 millions d'euros maturité 2025 suivi d'une très large émission de Delivery Hero sur deux souches 2024 et 2027 pour un montant total de 1.75 milliards d'euros.

Portefeuille et perspectives : En absolu, le portefeuille progresse nettement sur le mois avec quatre valeurs qui contribuent fortement, Cellnex (+79bp), Ubisoft (+16bp), Iberdrola (+14bp) et Safran (+11 bp). La performance ressort en ligne avec l'indice de référence : les contributions relatives positives proviennent de Wirecard, Ubisoft, Encavis et les négatives de Remy Cointreau et Dassault Aviation. La poche répliquées contribue positivement avec +2 bp pour la poche crédit et +16 bp poche actions (Iberdrola et STMicro). Sur le mois, nous avons participé au primaire Delivery Hero 2024, acheté/renforcé Remy Cointreau, St Gobain (options) et la thématique ESG via Veolia et Engie (options). En face, nous avons vendu/allégé l'action Ubisoft (on est revenu sur les cours de conversion), Adidas, Swiss Prime Site et Indra Sistemas. Afin d'accroître la convexité du portefeuille, nous avons renforcé nos protections actions qui représentent environ 8% nominal qui nous protègent partiellement d'une baisse de l'Eurostoxx 50 à partir de 3675. Nous conservons toujours une sous-exposition sur l'Italie et une poche de cash proche de 7%. En fin de période, le portefeuille est désormais sous-exposé en sensibilité action (24.2% contre 26.3%) et en sensibilité taux (2.14 contre 2.52) en relatif à son indice Exane ECI Euro.

Biais prudent du portefeuille : Le fonds est neutre en sensibilité action contre indice (25,7% vs 26,3) mais la convexité du portefeuille est très fortement renforcée par des protections actions qui nous protègent partiellement d'une baisse de l'Eurostoxx 50 à partir de 3675. La sensibilité taux du portefeuille reste en deçà de celle de l'indice (2.14 vs 2.52).

Février 2020

Les marchés sur la période : Fort regain de volatilité en février, avec l'épidémie de coronavirus qui a paralysé la Chine depuis plusieurs semaines avant de s'étendre au reste du monde en fin de mois. Les marchés actions mondiaux corrigent de manière significative avec -8.4% pour le S&P 500 et -8.5% pour le STOXX Europe 600. Dans ce contexte de forte aversion au risque et d'anticipation de futures nouvelles mesures accommodantes de la part des banques centrales, le 10 ans américain perd -36 bp et le 10 ans allemand -22 bp. Les secteurs les plus cycliques sous-performent le marché comme l'assurance (-10.7%) et les voyages/loisirs (-12.8%) au contraire des secteurs défensifs comme les services aux collectivités (-3%) et la santé (-6.7%).

L'univers des convertibles : L'indice ECI Euro surperforme en relatif les marchés actions européens avec une performance de -1% sur le mois grâce notamment à sa forte exposition sur Cellnex (-2.3%) et à ses biais sectoriels (immobilier et services aux collectivités). Rien à signaler sur le marché primaire en terme d'émission ce mois-ci.

Portefeuille et perspectives : Très nette surperformance du fonds contre indice ce mois-ci, provenant essentiellement des protections (+34 bp). Sur la poche obligations convertibles, les principaux contributeurs à la surperformance en relatif à l'indice de référence correspondent à des sous-pondérations comme MTU Aero Engine (+7bp), Takeaway.com (+6 bp), Immofinanz (+5 bp), Adidas (+4 bp) et Air France (+4 bp). A l'opposé, les surpondérations en Safran (-5 bp), Delivery Hero (-4bp) contribuent négativement. Sur le mois, prise de profit partielle sur nos protections. Les ventes / allègements notables ont porté sur des convertibles chères (Edenred, MTU Aero), sur STMicro (options) et deux valeurs immobilières, Cofinimmo et Swiss Prime Site, qui ont réalisé des parcours

exceptionnels. Achat / renforcements sur des valeurs potentiellement moins affectées par l'épidémie tels Ingenico, Delevery Hero, Veolia et National Grid. Les protections ont été rollées plus bas et protègent désormais le portefeuille d'une baisse de l'Eurostoxx 50 à partir de 3475. En fin de période, le portefeuille est sous-exposé en sensibilité action (19.5% contre 22.6%) et en sensibilité taux (2.07 contre 2.67) en relatif à son indice Exane ECI Europe.

Mars 2020

Les marchés sur la période : L'ensemble des marchés financiers ont connu un mois de mars extrêmement difficile du fait de la forte propagation du coronavirus dans le monde et de la suspension de l'accord OPEP+ sur le pétrole avec -55% sur le baril de Brent. L'ensemble des classes d'actifs se sont recorrélées à la baisse au plus fort de la correction. Le confinement total de près de la moitié de la population mondiale va avoir des conséquences majeures sur l'activité des entreprises ce qui explique le fort repli des marchés actions avec un Stoxx 600 à -14.8%. L'intervention massive des autorités politiques et monétaires ont réussi à rassurer un peu les investisseurs avec un léger rebond des marchés en fin de mois. Sur le mois, les secteurs défensifs ont surperformé le Stoxx 600 et les secteurs cycliques. Les incertitudes et les craintes d'une récession ont fait de la santé (-3.9%), des télécoms (-13.2%) et de l'alimentation et boissons (-8.0%) des secteurs refuges avec leur caractère défensif. Au contraire, le secteur voyages et loisirs s'est effondré (-29.1%).

L'univers des convertibles : L'indice Exane ECI Europe se replie fortement ce mois-ci avec une performance de -7.41% sur le mois. Dans ce contexte très volatile, nous avons eu deux émissions en primaire avec Korian 0.875% 2027 (400 M€, maisons de retraite médicalisées) et Zur Rose 2.75% 2025 (175 MCHF).

Portefeuille et perspectives : Le portefeuille surperforme fortement son indice de référence ce mois-ci avec notamment +81 bp provenant des protections actions. +67bp grâce aux protections actions qui contribuent pour +83 bp. Les obligations convertibles contribuent très positivement (+142 bp) du fait de notre sous-exposition contre indice s'expliquant par notre exposition sur la poche « répliquée » qui elle contribue négativement (-79 bp). Les principales contributions relatives positives sont des sous-pondérations telles que MTU aero (+31bp), Elis (+26 bp), Edenred (+22 bp), Telecom Italia (+21bp), Air France (+20 bp) ... Inversement, les contributions relatives négatives s'expliquent principalement par des sur expositions sur des titres dans les secteurs les plus malmenés tels Korian (-25 bp), Airbus (-21 bp), IAG (-20 bp), Safran (-18bp). Sur le mois, nous avons pris profit sur les trois quarts des protections actions détenues en portefeuille et avons allégé en début de mois les titres qui avaient bien résisté comme Cellnex, Vinci, Cofinimmo. Allègements également sur Kering/Puma, Veolia, Bayer/Covestro, Airbus Dassault pour augmenter la poche de cash. En face, achat en primaire de Korian et renforcement de convertibles au profil obligataire suite au fort repli de leur sous-jacent comme Wirecard et Telecom Italia. Nous avons également profité de la dislocation du marché crédit pour renforcer notre jambe crédit.

Biais prudent du portefeuille : Le fonds est sous exposé de 3 points de sensibilité action contre indice et la convexité du portefeuille est renforcée tant par des protections actions (à partir de 2400 sur l'Eurostoxx 50) mais aussi via l'achat de call en exposition (au-dessus de 2800). La sensibilité taux du portefeuille reste également en deçà de celle de l'indice (1.98 vs 2.51).

Commentaire annuel et perspectives

Sur l'exercice, le fonds enregistre une performance négative suite à la récente crise du Covid19, mais a nettement surperformé son indice de référence. Les principales raisons pour cette sur-performance ont été nos protections actions et notre biais prudent qui a permis d'amortir la forte baisse des marchés en février et mars 2020.

Concernant l'année 2020, nous suivons de près l'évolution de la situation dans le monde liée à l'épidémie de coronavirus et ses conséquences économiques. Nous veillerons à saisir des opportunités sur des convertibles attractives et offrant un potentiel de rebond significatif.

À fin mars 2020, le positionnement du portefeuille est le suivant :

- Une sensibilité action inférieure à celle de l'indice et des protections de portefeuilles via achat de put eurostock50 qui renforcent la convexité du portefeuille.
- Une allocation prudente sur la poche crédit de nos convertibles répliquées.
- Une sous exposition sur l'Italie.
- Une poche de cash significative.
- Une sous-exposition en duration.

Performances de l'exercice clos au 31 mars 2020

PERFORMANCES DES OPC					
		alci. 31/03/20			
		Portefeuille	Indice	Ecart	
		1 YEAR			
GROUPAMA CONVERTIBLES-ID	FR0010213348	EXANE Convertibles EURO	2,33	4,33	2,00
GROUPAMA CONVERTIBLES-IC	FR0010301283	EXANE Convertibles EURO	2,33	4,33	2,00
GROUPAMA CONVERTIBLES -NC	FR0010301317	EXANE Convertibles EURO	3,22	4,33	1,12
GROUPAMA CONVERTIBLES-M	FR0010758755	EXANE Convertibles EURO	2,24	4,33	2,09
GROUPAMA CONVERTIBLES-G	FR0010890400	EXANE Convertibles EURO	1,96	4,33	2,37
GROUPAMA CONVERTIBLES-O	FR0010890426	EXANE Convertibles EURO	1,79	4,33	2,54

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA MONETAIRE IC	135 492 948,02	142 924 296,12
APERAM SA 190919 FIX 0.01	10 999 855,00	11 000 000,00
CELLNEX TELECOM 0.5% 05-07-28 CV	16 452 100,00	5 400 650,00
STMICROELECTRONICS NV ZCP 03-07-22	7 344 815,82	8 363 226,63
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.25% PERP	7 200 000,00	7 199 900,00
BAYER 0.05% 15-06-20	0,00	12 899 300,00
DEUTSCHE WOHNEN AG 0.6% 05-01-26	7 304 500,00	5 362 500,00
BOLLORE 240619 FIX -0.125	6 000 645,90	6 000 000,00
BOLLORE 240719 FIX -0.125	6 000 625,07	6 000 000,00
APERAM SA 240619 FIX -0.105	6 000 542,55	6 000 000,00

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

• **TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES**

a) **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés**

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - **Prêts de titres :**
 - **Emprunt de titres :**
 - **Prises en pensions :**
 - **Mises en pensions :**
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : **137 332 410,10**
 - **Change à terme : 35 512 621,27**
 - **Future : 40 958 425,88**
 - **Options : 60 861 362,95**
 - **Swap :**

b) **Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés**

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	NATIXIS ROYAL BK CANADA LONDRES (ORION) CREDIT AGRICOLE CIB

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (**) <p style="text-align: right;">Total</p>	<p style="text-align: right;">485 000,00</p> <p style="text-align: right;">485 000,00</p>
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (***) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

4. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

• COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

• INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

• FRAIS D'INTERMEDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

• POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

• INSTRUMENTS FINANCIERS DETENUS EN PORTEFEUILLE EMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITE DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 30 583 051.68 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

• COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

• METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- **INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%**

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

- **REMUNERATIONS**

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

I.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2019, 105.3 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 24% d'OPCVM et 59% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Middle-Office
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle fait l'objet d'une vraie flexibilité et résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations.

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.

Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants-droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, la composition de ce Comité a évolué ; il est désormais constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Christian Ferry, Président
Muriel Faure
Cyril Roux
Pierrette Lévêque

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori.

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2019 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2018 ont été clôturées. Trois recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2019.

Masse salariale 2019	25 967 991 euros
<i>Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2018</i>	5 923 288 euros
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2015 et versé en 2019 (3^e tiers)</i>	154 636 euros
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2016 et versé en 2019 (2^e tiers)</i>	236 431 euros
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2019 (1^{er} tiers)</i>	210 087 euros

La Masse Salariale 2019 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 96 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2019 de l'ensemble du personnel Identifié	14 327 392 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (54 collaborateurs)</i>	<i>7 762 454 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>6 564 938 euros</i>

- **AUTRES INFORMATIONS**

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS
e-mail : <http://www.groupama-am.fr>

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPAMA CONVERTIBLES

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2020

Aux porteurs de parts du FCP GROUPAMA CONVERTIBLES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA CONVERTIBLES constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 30 mars 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas

d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

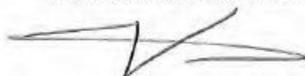
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 20 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Virginie GAITTE



Jean-Marc LECAT

6. COMPTES ANNUELS

• BILAN en EUR

ACTIF

	31/03/2020	29/03/2019
Immobilisations nettes		
Dépôts		
Instruments financiers	395 232 590,25	393 449 511,76
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	353 116 735,94	350 156 083,27
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	353 116 735,94	350 156 083,27
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	35 415 451,68	36 768 007,66
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	35 415 451,68	36 768 007,66
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	6 700 402,63	6 525 420,83
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	6 700 402,63	6 525 420,83
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
Créances	47 038 855,98	49 627 004,55
Opérations de change à terme de devises	35 512 621,27	39 123 463,67
Autres	11 526 234,71	10 503 540,88
Comptes financiers	20 774 267,70	14 363 209,28
Liquidités	20 774 267,70	14 363 209,28
Total de l'actif	463 045 713,93	457 439 725,59

PASSIF

	31/03/2020	29/03/2019
Capitaux propres		
Capital	400 008 247,74	416 256 096,95
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	368 170,93	348 331,16
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	14 158 688,80	-7 309 358,44
Résultat de l'exercice (a, b)	-279 215,00	774 163,69
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	414 255 892,47	410 069 233,36
Instruments financiers	6 791 879,85	1 565 910,96
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	6 791 879,85	1 565 910,96
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	6 791 879,85	1 565 910,96
Autres opérations		
Dettes	41 442 359,83	45 254 534,83
Opérations de change à terme de devises	35 572 279,57	39 670 884,69
Autres	5 870 080,26	5 583 650,14
Comptes financiers	555 581,78	550 046,44
Concours bancaires courants	555 581,78	550 046,44
Emprunts		
Total du passif	463 045 713,93	457 439 725,59

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

• **HORS BILAN en EUR**

	31/03/2020	29/03/2019
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CELLNEX 100 0620	1 951 466,00	
EUR XEUR EUFF S 0619		3 010 800,00
EUR XEUR FESX D 0619		18 159 600,00
EURO STOXX 50 0620	17 580 800,00	
NQ USA NASDAQ 0620	6 386 534,52	
XEUR FGBL BUN 0620	4 312 750,00	
XEUR FOAT EUR 0619		28 304 580,00
XEUR FOAT EUR 0620	7 691 660,00	
Options		
DJ EURO STOXX 50 ' 04/2019 PUT 3100		1 796 516,56
DJ EURO STOXX 50 ' 04/2019 PUT 3225		2 440 044,88
DJ EURO STOXX 50 ' 04/2020 PUT 1800	178 361,60	
DJ EURO STOXX 50 ' 04/2020 PUT 2400	2 764 604,80	
DJ EURO STOXX 50 ' 05/2019 PUT 3200		3 820 949,40
DJ EURO STOXX 50 ' 06/2020 PUT 3200	10 747 679,85	
DJ EURO STOXX 50 ' 12/2020 PUT 2500	4 556 581,50	2 631 092,35
EUR/USD CME 06/2019 CALL 1,19		110 047,12
EUR/USD CME 06/2019 PUT 1,09		339 573,96
EUR/USD CME 09/2019 CALL 1,2		335 527,62
EUR/USD CME 09/2019 PUT 1,11		864 141,89
KERING 05/2019 CALL 540		959 011,20
NASDAQ 100 INDEX 05/2020 PUT 5000	1 025 421,60	
STMI NV 04/2019 CALL 16,5		52 660,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUR DJES BANKS 0620	2 075 860,00	
GR MTU 100 0620	959 355,36	
Options		
AIRBUS SE 04/2020 CALL 88	251 079,41	
AIRBUS SE 04/2020 PUT 88	2 020 408,32	
AIRBUS SE 06/2019 CALL 125		1 362 924,00
AIRBUS SE 06/2020 CALL 110		7 415 910,00
AIRBUS SE 12/2020 CALL 130	52 990,62	
AIRBUS SE 12/2021 CALL 140	36 197,40	

• **HORS BILAN en EUR**

	31/03/2020	29/03/2019
DEUTSCHE POST NAMEN 12/2021 CALL 48	104 401,60	627 863,43
DJ EURO STOXX 50 ' 05/2020 CALL 2800	12 568 919,00	
DJ EURO STOXX 50 ' 09/2020 CALL 2800	12 095 146,00	
DJ EURO STOXX 50 ' 09/2020 CALL 3650	1 170 498,00	
ENGIE SA 06/2020 CALL 17	50 410,67	
ENGIE SA 06/2020 PUT 16	941 200,00	
EUREX EURO BUND 04/2020 PUT 173	2 397 889,00	
IBERDROLA S.A. 12/2020 CALL 7	6 065 996,80	6 439 232,80
ILIAD 04/2019 CALL 110		78 760,00
ILIAD 04/2019 PUT 78		289 980,00
PEUGEOT 12/2019 CALL 20		3 099 167,44
PEUGEOT 12/2019 CALL 24		1 786 462,76
ROYA DUTC SHEL-A 12/2020 CALL 30	66 169,88	2 531 630,40
SAINT-GOBAIN 12/2022 CALL 40	107 056,95	
STMI NV 12/2020 CALL 30	246 648,75	
STMI NV 12/2021 CALL 18		1 207 888,75
TECHNIPFMC LIMITED 06/2019 CALL 28		85 131,40
TOTAL 06/2019 CALL 50		1 184 766,00
TOTAL 06/2019 CALL 54		340 450,00
TOTAL 06/2019 PUT 46		694 518,00
TOTAL 12/2019 CALL 52		2 622 084,00
TOTAL 12/2021 CALL 50	445 914,00	
TOTAL 12/2021 CALL 60		1 589 592,00
UBI SOFT ENTERTAIN 06/2020 CALL 76	1 072 192,80	
UBI SOFT ENTERTAIN 06/2020 PUT 80	979 484,40	
VINCI (EX SGE) 12/2020 CALL 95	916 110,00	3 028 574,59
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

• **COMPTE DE RÉSULTAT en EUR**

	31/03/2020	29/03/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	17 708,16	94 309,41
Produits sur actions et valeurs assimilées	22,30	202 838,52
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 073 761,35	3 124 899,07
Produits sur titres de créances	2 663,97	6 789,53
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
Total (1)	2 094 155,78	3 428 836,53
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	52 011,03	44 179,25
Autres charges financières		
Total (2)	52 011,03	44 179,25
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	2 042 144,75	3 384 657,28
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 385 765,55	2 466 052,02
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-343 620,80	918 605,26
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	64 405,80	-144 441,57
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-279 215,00	774 163,69

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

INFORMATION SUR LES INCIDENCES LIEES A LA CRISE DU COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Méthodes de valorisation

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :

=> Dernier cours du jour de valorisation.

- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie :

=> Dernier cours du jour de valorisation.

- Valeurs négociées dans la zone Amérique :

=> Dernier cours du jour de valorisation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Pour les « obligations convertibles » et les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre valeurs Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché.

Titres et actions d'OPC

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
 - sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
 - en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

Opérations de gré à gré

- La valorisation des swaps de taux s'effectuent suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

Opérations à terme ferme et conditionnelles

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

- Prise en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

- Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

- Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts contractuels.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe :

Méthode des coupons courus.

Méthode de comptabilisation des frais :

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

Frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- une part de revenu des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres selon un mode de calcul forfaitaire.

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie "frais" du Document d'Information clés pour l'investisseur (DICI).

Parts IC et ID, RC et RD

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 0,60% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 €TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** ** selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

Parts M

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 0,50% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 €TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** ** selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

Parts N

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1,70% TTC*
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif **
Commission de mouvement Perçu par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** ** selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument
Commission de surperformance	Actif net	Néant

*Dont 1,50% de frais de gestion financière.

** non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

***suivant le taux de TVA en vigueur

Parts G

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0,40% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** ** selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

**suivant le taux de TVA en vigueur

Parts O

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0,10% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** ** selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

**suivant le taux de TVA en vigueur

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts « IC » « M » « N » et « O »	Parts « G »	Parts « ID »
Affectation du résultat net	Capitalisation	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.	Distribution et/ou Report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.	Distribution et/ou Report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes

• **EVOLUTION DE L'ACTIF NET en EUR**

	31/03/2020	29/03/2019
Actif net en début d'exercice	410 069 233,36	485 575 009,26
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	85 692 723,23	196 623 763,41
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-70 638 029,03	-264 485 388,42
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	12 218 131,35	7 299 978,60
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 385 567,83	-10 222 131,18
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	25 325 423,07	9 302 032,36
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-16 821 059,35	-13 434 714,35
Frais de transactions	-456 171,48	-476 245,89
Différences de change	1 965 489,67	3 547 149,28
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-19 945 519,97	-2 672 968,69
Différence d'estimation exercice N	-9 903 705,13	10 041 814,84
Différence d'estimation exercice N-1	-10 041 814,84	-12 714 783,53
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-4 448 353,38	-284 988,38
Différence d'estimation exercice N	-5 802 127,39	-1 353 774,01
Différence d'estimation exercice N-1	1 353 774,01	1 068 785,63
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-976 786,37	-1 620 867,90
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-343 620,80	918 605,26
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
Actif net en fin d'exercice	414 255 892,47	410 069 233,36

• **VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	13 016 322,96	3,14
Obligations à taux. VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 293 209,42	0,79
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	336 807 203,56	81,30
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	353 116 735,94	85,24
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances		
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers		
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Actions	45 191 449,87	10,91
Taux	12 004 410,00	2,90
TOTAL Opérations de couverture	57 195 859,87	13,81
Autres opérations		
Actions	42 226 039,96	10,19
Taux	2 397 889,00	0,58
TOTAL Autres opérations	44 623 928,96	10,77

• **VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	348 834 093,11	84,21			3 293 209,42	0,79	989 433,41	0,24
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							20 774 267,70	5,01
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							555 581,78	0,13
Hors-bilan								
Opérations de couverture							12 004 410,00	2,90
Autres opérations							2 397 889,00	0,58

• **VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	9 623 360,67	2,32	10 471 988,99	2,53	105 778 871,48	25,53	130 444 868,49	31,49	96 797 646,31	23,37
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	20 774 267,70	5,01								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	555 581,78	0,13								
Hors-bilan										
Opérations de couverture									12 004 410,00	2,90
Autres opérations									2 397 889,00	0,58

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

• **VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	NOK		GBP		USD		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées			3 366 713,45	0,81	13 856 432,38	3,34	12 026 487,85	2,90
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	3 124 136,07	0,75			2 838 611,53	0,69		
Comptes financiers	10 028,24		87 735,45	0,02	56 072,24	0,01	1 254 024,61	0,30
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes			5 763 363,09	1,39	11 182 501,71	2,70	12 810 248,20	3,09
Comptes financiers					394 338,28	0,10		
Hors-bilan								
Opérations de couverture					7 411 956,12	1,79		
Autres opérations								

• **CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE**

	Nature de débit/crédit	31/03/2020
Créances	Achat à terme de devise	5 347 573,30
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	30 165 047,97
	Ventes à règlement différé	4 564 093,60
	Souscriptions à recevoir	1 999 999,94
	Dépôts de garantie en espèces	4 465 579,00
	Collatéraux	495 000,00
	Autres créances	1 562,17
Total des créances		47 038 855,98
Dettes	Vente à terme de devise	29 756 113,00
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	5 816 166,57
	Achats à règlement différé	5 183 404,27
	Rachats à payer	17 966,79
	Frais de gestion	183 709,20
	Collatéraux	485 000,00
Total des dettes		41 442 359,83

• **NOMBRE DE TITRES ÉMIS OU RACHETÉS**

	En parts	En montant
Part IC		
Parts souscrites durant l'exercice	22 388,8163	31 360 392,86
Parts rachetées durant l'exercice	-20 212,6374	-28 358 378,22
Solde net des souscriptions/rachats	2 176,1789	3 002 014,64
Part M		
Parts souscrites durant l'exercice	181 574,6250	28 163 090,21
Parts rachetées durant l'exercice	-159 289,2740	-24 648 227,32
Solde net des souscriptions/rachats	22 285,3510	3 514 862,89
Part N		
Parts souscrites durant l'exercice	2 427,6599	1 497 005,64
Parts rachetées durant l'exercice	-25 929,8886	-15 898 018,48
Solde net des souscriptions/rachats	-23 502,2287	-14 401 012,84
Part O		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Part G		
Parts souscrites durant l'exercice	544,0000	6 497 209,34
Parts rachetées durant l'exercice	-36,1620	-439 444,15
Solde net des souscriptions/rachats	507,8380	6 057 765,19
Part ID		
Parts souscrites durant l'exercice	6 005,3267	18 175 025,18
Parts rachetées durant l'exercice	-421,4173	-1 293 960,86
Solde net des souscriptions/rachats	5 583,9094	16 881 064,32

• **COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT**

	En montant
Part IC	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
Part M	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
Part N	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
Part O	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
Part G	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	
Part ID	
Commissions de rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Total des commissions acquises	

- FRAIS DE GESTION**

	31/03/2020
Part IC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 91 975,85 0,54
Part M Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 222 971,26 0,44
Part N Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 547 601,20 1,44
Part O Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	
Part G Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 109 946,70 0,16
Part ID Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 1 413 270,54 0,54

- ENGAGEMENTS RECUS ET DONNÉS**

Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	31/03/2020
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES CONSTITUTIFS DE DÉPOTS DE GARANTIE**

	31/03/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

- **INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE**

	Code Isin	Libellés	31/03/2020
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			30 583 051,68
	LU1749433204	G FUND - EURO HIGH YIELD BONDS SC EUR	1 321 333,00
	FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE IC	29 261 718,68
Instruments financiers à terme			

• **TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT**

	31/03/2020	29/03/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	368 170,93	348 331,16
Résultat	-279 215,00	774 163,69
Total	88 955,93	1 122 494,85

	31/03/2020	29/03/2019
Part IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-9 923,59	25 428,57
Total	-9 923,59	25 428,57

	31/03/2020	29/03/2019
Part M		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	13 093,29	155 602,79
Total	13 093,29	155 602,79

	31/03/2020	29/03/2019
Part N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-311 734,77	-320 324,99
Total	-311 734,77	-320 324,99

	31/03/2020	29/03/2019
Part O		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	0,14	0,37
Total	0,14	0,37

	31/03/2020	29/03/2019
Part G		
Affectation		
Distribution	581 248,05	362 533,05
Report à nouveau de l'exercice	55,59	335 974,80
Capitalisation		
Total	581 303,64	698 507,85
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	5 807,2540	5 299,4160
Distribution unitaire	100,09	68,41
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt attaché à la distribution du résultat		5 427,65

	31/03/2020	29/03/2019
Part ID		
Affectation		
Distribution		562 772,18
Report à nouveau de l'exercice		508,08
Capitalisation	-183 782,78	
Total	-183 782,78	563 280,26
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	86 210,2962	80 626,3868
Distribution unitaire		6,98
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt attaché à la distribution du résultat		21 234,58

• **TABLEAU D'AFFECTION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES**

	31/03/2020	29/03/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	14 158 688,80	-7 309 358,44
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	14 158 688,80	-7 309 358,44

	31/03/2020	29/03/2019
Part IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	467 326,46	-196 477,36
Total	467 326,46	-196 477,36

	31/03/2020	29/03/2019
Part M		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 722 859,57	-856 968,40
Total	1 722 859,57	-856 968,40

	31/03/2020	29/03/2019
Part N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 037 431,94	-812 608,48
Total	1 037 431,94	-812 608,48

	31/03/2020	29/03/2019
Part O		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	4,78	-2,35
Total	4,78	-2,35

	31/03/2020	29/03/2019
Part G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	2 268 770,61	-1 107 587,80
Total	2 268 770,61	-1 107 587,80

	31/03/2020	29/03/2019
Part ID		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	8 662 295,44	-4 335 714,05
Total	8 662 295,44	-4 335 714,05

• **TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	31/03/2016	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020
Actif net Global en EUR	364 242 432,57	435 503 534,11	485 575 009,26	410 069 233,36	414 255 892,47
GROUPAMA CONVERTIBLES IC					
Actif net en EUR	19 113 939,80	66 093 787,59	47 450 012,14	11 021 483,53	13 669 763,26
Nombre de titres	15 023,0405	49 756,0405	34 467,7054	8 063,6374	10 239,8163
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 272,30	1 328,35	1 376,65	1 366,81	1 334,96
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	71,88	16,57	60,23	-24,36	45,63
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	15,48	13,94	6,34	3,15	-0,96
GROUPAMA CONVERTIBLES M					
Actif net en EUR	18 669 671,79	47 128 790,30	91 769 430,82	48 076 205,32	50 375 130,36
Nombre de titres	129 843,7740	313 640,0120	588 758,3700	310 364,1910	332 649,5420
Valeur liquidative unitaire en EUR	143,78	150,26	155,86	154,90	151,43
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	8,11	1,87	6,81	-2,76	5,17
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	1,88	1,71	0,86	0,50	0,03
GROUPAMA CONVERTIBLES N					
Actif net en EUR	27 060 674,40	27 333 261,79	45 138 067,03	45 528 840,82	30 318 298,34
Nombre de titres	46 774,4247	45 688,5347	73 471,6125	75 336,6190	51 834,3903
Valeur liquidative unitaire en EUR	578,53	598,25	614,36	604,33	584,90
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	32,89	7,47	27,00	-10,78	20,01
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	1,60	0,71	-2,78	-4,25	-6,01
GROUPAMA CONVERTIBLES O					
Actif net en EUR	533 843,65	133,93	139,53	139,15	136,66
Nombre de titres	41,8160	0,0100	0,0100	0,0100	0,0100
Valeur liquidative unitaire en EUR	12 766,49	13 393,00	13 953,00	13 915,00	13 666,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	719,19	174,00	619,00	-235,00	478,00
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	209,73	151,00	75,00	37,00	14,00

* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

• **TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	31/03/2016	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020
Actif net Global en EUR	364 242 432,57	435 503 534,11	485 575 009,26	410 069 233,36	414 255 892,47
GROUPAMA CONVERTIBLES G					
Actif net en EUR	53 673 133,78	56 456 542,72	57 910 025,46	62 179 159,72	66 419 289,71
Nombre de titres	4 849,4160	4 877,4160	4 877,4160	5 299,4160	5 807,2540
Valeur liquidative unitaire en EUR	11 067,95	11 575,09	11 873,09	11 733,20	11 437,29
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	635,11	144,41	519,76	-209,00	390,67
Distribution unitaire en EUR sur résultat	106,73	159,74	95,74	68,41	100,09
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat	67,06	67,81	65,60	63,39	
Crédit d'impôt unitaire EUR		0,004			*
GROUPAMA CONVERTIBLES ID					
Actif net en EUR	245 191 169,15	238 491 017,78	243 307 334,28	243 263 404,82	253 473 274,14
Nombre de titres	84 963,4968	80 127,0868	79 698,3868	80 626,3868	86 210,2962
Valeur liquidative unitaire en EUR	2 885,84	2 976,40	3 052,85	3 017,16	2 940,17
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	164,58	37,12	133,79	-53,77	100,47
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat					-2,13
Distribution unitaire en EUR sur résultat	35,32	31,41	14,13	6,98	
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat					
Crédit d'impôt unitaire EUR		0,001			

* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

• **INVENTAIRE en EUR**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS AG 0.05% 12-09-23 CV	EUR	6 200 000	6 604 626,40	1,59
BASF 0.925% 09-03-23 EMTN	USD	3 000 000	2 578 580,93	0,62
BAYER 0.05% 15-06-20	EUR	3 500 000	3 473 518,67	0,84
DELIVERY HERO SE 0.25% 23-01-24	EUR	6 000 000	5 748 694,62	1,39
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25	EUR	10 200 000	9 496 267,72	2,29
DEUTSCHE WOHNEN AG 0.325% 26-07-24	EUR	27 000 000	26 013 523,28	6,28
DEUTSCHE WOHNEN AG 0.6% 05-01-26	EUR	2 000 000	1 912 785,25	0,46
FRESENIUS SE ZCP 31-01-24	EUR	5 500 000	5 074 657,50	1,23
HANI FINA DEUT ZCP 12-05-20 CV	EUR	6 200 000	6 149 842,00	1,48
LEG IMMOBILIEN AG 0.875% 01-09-25	EUR	3 500 000	3 972 870,54	0,96
RAG STIFTUNG ZCP 02-10-24 CV	EUR	11 100 000	10 061 706,00	2,43
RAG STIFTUNG ZCP 16-03-23	EUR	8 000 000	7 424 400,00	1,79
SYMRISE AG 0.2375% 20-06-24	EUR	5 000 000	5 867 061,82	1,42
TAG TEGERNSEE IMMOBILIEN 0.625% 01-09-22	EUR	5 500 000	6 073 229,13	1,47
TOTAL ALLEMAGNE			100 451 763,86	24,25
AUTRICHE				
CA IMMOBILIEN ANLAGEN 1.875% 26-03-26	EUR	292 000	296 868,98	0,07
IMMOFINANZ AG 1.5% 24-01-24	EUR	1 000 000	989 433,41	0,24
TOTAL AUTRICHE			1 286 302,39	0,31
BELGIQUE				
BEKAERT ZCP 09-06-21	EUR	1 900 000	1 752 845,00	0,42
COFINIMMO SA 0.1875% 15-09-21	EUR	37 000	5 459 146,50	1,32
TOTAL BELGIQUE			7 211 991,50	1,74
ESPAGNE				
BANCO DE BADELL 5.375% 12-12-28	EUR	500 000	456 504,04	0,11
CELLNEX TELECOM 0.5% 05-07-28 CV	EUR	11 000 000	11 821 159,32	2,85
CELLNEX TELECOM 1.5% 16-01-26 CV	EUR	13 300 000	18 151 184,81	4,39
INDR SIST 1.25% 07-10-23	EUR	1 500 000	1 497 913,85	0,36
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 0.625% 17-11-22	EUR	3 800 000	3 127 161,87	0,75
TOTAL ESPAGNE			35 053 923,89	8,46
ETATS UNIS AMERIQUE				
JPMORGAN CHASE BANK N A ZCP 11-01-21	USD	1 000 000	895 989,97	0,22
MORGAN STANLEY FINANCE LLC ZCP 17-12-21 CV	EUR	2 000 000	1 937 950,00	0,47
NATL GRI 0.9% 02-11-20 EMTN	GBP	3 000 000	3 366 713,45	0,81
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			6 200 653,42	1,50
FRANCE				
ADP 2.125% 02-10-26	EUR	1 800 000	1 800 225,00	0,43
AIR FRANCE KLM 0.125% 25-03-26	EUR	215 000	2 949 585,00	0,71
AIRBUS GROUP SE ZCP 14-06-21	EUR	4 000 000	3 908 620,00	0,94
ALD 0.375% 18-07-23 EMTN	EUR	2 000 000	1 828 507,38	0,44
ARCHER OBLIGATIONS ZCP 31-03-23	EUR	5 500 000	6 992 700,00	1,69
ATOS SE ZCP 06-11-24 CV	EUR	5 500 000	6 092 487,50	1,47
AXASA 5 1/2 07/22/49	USD	300 000	265 744,21	0,06

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	Actif Net
CIE GEN DES ETS MICHELIN ZCP 10-11-23	USD	5 000 000	4 109 113,69	0,99
EDENRED ZCP 06-09-24 CV	EUR	38 614	2 321 859,82	0,56
INGENICO ZCP 26/06/22 CV	EUR	53 000	9 213 016,50	2,22
KERING ZCP 30-09-22 CV EMTN	EUR	4 000 000	3 947 660,00	0,95
KORIAN SA 2.5% PERP CV	EUR	55 000	2 188 587,50	0,53
KORIAN 0.875% 06-03-27 CV	EUR	92 561	5 124 084,40	1,24
NEOEN SPA 1.875% 07-10-24 CV	EUR	85 000	2 949 457,50	0,71
NEX 0.125% 01-01-23 CV	EUR	70 000	4 125 975,00	1,00
NEXITY 0.25% 02-03-25 CV	EUR	85 000	5 490 872,50	1,33
ORANO 3.375% 23-04-26 EMTN	EUR	400 000	399 849,41	0,10
ORPAR ZCP 20-06-24 CV	EUR	4 000 000	3 967 280,00	0,96
ORPEA 0.375% 17-05-27 CV	EUR	40 956	5 896 517,23	1,42
PSA BANQUE FRANCE 0.5% 12-04-22	EUR	1 100 000	1 076 320,73	0,26
QUATRIM SASU 5.875% 31-01-24	EUR	600 000	597 859,00	0,14
REMY COIN 0.125% 07-09-26	EUR	62 700	8 133 632,10	1,96
RENAULT CREDIT INTL BANQUE E3R+0.45% 08-07-20	EUR	3 000 000	2 993 200,42	0,72
SAFRAN SA ZCP 21-06-23 CV	EUR	110 000	14 329 315,00	3,47
SEB ZCP 17-11-21	EUR	22 000	3 943 038,00	0,95
SOITEC SA ZCP 28-06-23 CV	EUR	20 000	2 148 210,00	0,52
UBISOFT ZCP 24-09-24 CV	EUR	58 429	6 958 601,76	1,68
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA ZCP 01-01-25	EUR	200 000	6 264 100,00	1,51
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	EUR	100 000	9 960 850,00	2,41
TOTAL FRANCE			129 977 269,65	31,37
ITALIE				
BENI STABILI 0.875% 31-01-21	EUR	3 000 000	2 916 076,15	0,70
SNAM ZCP 20-03-22	EUR	6 000 000	6 203 550,00	1,50
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 1.125% 26-03-22	EUR	20 300 000	19 336 846,09	4,67
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 4.375% 12-07-29	EUR	800 000	734 525,53	0,18
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 4.45% 15-09-27	EUR	1 300 000	1 300 451,02	0,31
UNICREDIT 4.875% 20-02-29 EMTN	EUR	1 600 000	1 497 206,82	0,36
TOTAL ITALIE			31 988 655,61	7,72
LUXEMBOURG				
BECTON DICKINSON EURO FINANCE SARL 0.174% 04-06-21	EUR	1 300 000	1 287 052,64	0,31
BECTON DICKINSON EURO FINANCE SARL 0.632% 04-06-23	EUR	1 500 000	1 475 208,20	0,36
CITI GLO 0.5% 04-08-23 EMTN	EUR	3 000 000	3 161 191,67	0,76
ELIOTT CAPITAL SARL ZCP 30-12-22	EUR	6 500 000	6 031 967,50	1,46
GRAN CITY PRO 0.25% 02-03-22	EUR	4 000 000	4 028 882,39	0,97
TOTAL LUXEMBOURG			15 984 302,40	3,86
PAYS-BAS				
ABB FINANCE B V E3R+0.35% 12-10-20	EUR	300 000	300 009,00	0,07
ARGENTUM NETHERLANDS BV 0.5% 02-10-24	EUR	2 300 000	1 691 083,53	0,41
CAPITAL STAGE FINANCE BV 5.25% PERP	EUR	1 000 000	1 318 093,26	0,32
QIAGEN NV 1.0% 13-11-24 CV	USD	2 400 000	2 296 270,38	0,55
SALZ FINA BV ZCP 05-06-22	EUR	3 800 000	3 619 196,00	0,87
STMICROELECTRONICS NV ZCP 03-07-22	USD	3 400 000	3 710 733,20	0,90
TOTAL PAYS-BAS			12 935 385,37	3,12
SUISSE				
SIKA AG 0.15% 05-06-25 CV	CHF	9 000 000	9 120 654,17	2,20

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	Actif Net
SWISS PRIME SITE AG 0.325% 16-01-25	CHF	3 000 000	2 905 833,68	0,70
TOTAL SUISSE			12 026 487,85	2,90
TOTAL Obligations & val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.			353 116 735,94	85,23
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			353 116 735,94	85,23
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	137,07	29 261 718,68	7,06
TOTAL FRANCE			29 261 718,68	7,06
LUXEMBOURG				
G FUND - EURO HIGH YIELD BONDS SC EUR	EUR	1 300	1 321 333,00	0,32
G FUND - SHORT TERM ABS RETURN SI SC EUR	EUR	5 000	4 832 400,00	1,17
TOTAL LUXEMBOURG			6 153 733,00	1,49
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			35 415 451,68	8,55
TOTAL Organismes de placement collectif			35 415 451,68	8,55
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
CELLNEX 100 0620	EUR	-440	276 171,28	0,07
EUR DJES BANKS 0620	EUR	766	-122 560,00	-0,03
EURO STOXX 50 0620	EUR	-640	-640 630,00	-0,16
GR MTU 100 0620	EUR	72	28 395,36	0,01
NQ USA NASDAQ 0620	USD	-45	-304 011,85	-0,08
XEUR FGBL BUN 0620	EUR	-25	104 000,00	0,03
XEUR FOAT EUR 0620	EUR	-46	207 460,00	0,05
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			-451 175,21	-0,11
TOTAL Engagements à terme fermes			-451 175,21	-0,11
Engagements à terme conditionnel				
Engagements à terme conditionnel sur marché réglementé ou assimilé				
AIRBUS SE 04/2020 CALL 88	EUR	-258	-2 838,00	
AIRBUS SE 04/2020 PUT 88	EUR	-380	-1 091 740,00	-0,26
AIRBUS SE 12/2020 CALL 130	EUR	470	6 110,00	
AIRBUS SE 12/2021 CALL 140	EUR	100	4 500,00	
DEUTSCHE POST NAMEN 12/2021 CALL 48	EUR	4 705	9 410,00	
DJ EURO STOXX 50 ' 04/2020 PUT 1800	EUR	800	10 400,00	
DJ EURO STOXX 50 ' 04/2020 PUT 2400	EUR	800	170 400,00	0,04
DJ EURO STOXX 50 ' 05/2020 CALL 2800	EUR	-1 000	-1 418 000,00	-0,34
DJ EURO STOXX 50 ' 06/2020 PUT 3200	EUR	-450	-2 155 050,00	-0,51
DJ EURO STOXX 50 ' 09/2020 CALL 2800	EUR	1 000	2 096 000,00	0,52
DJ EURO STOXX 50 ' 09/2020 CALL 3650	EUR	1 200	56 400,00	0,01
DJ EURO STOXX 50 ' 12/2020 PUT 2500	EUR	500	969 500,00	0,23
ENGIE SA 06/2020 CALL 17	EUR	4 000	4 120,00	
ENGIE SA 06/2020 PUT 16	EUR	-1 000	-684 000,00	-0,17
EUREX EURO BUND 04/2020 PUT 173	EUR	-25	-29 250,00	-0,01

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	Actif Net
IBERDROLA S.A. 12/2020 CALL 7	EUR	8 000	1 712 000,00	0,41
NASDAQ 100 INDEX 05/2020 PUT 5000	USD	40	124 310,78	0,03
ROYA DUTC SHEL-A 12/2020 CALL 30	EUR	2 900	2 900,00	
SAINT-GOBAIN 12/2022 CALL 40	EUR	2 100	10 500,00	
STMI NV 12/2020 CALL 30	EUR	-850	-37 400,00	-0,01
TOTAL 12/2021 CALL 50	EUR	1 500	88 500,00	0,02
UBI SOFT ENTERTAIN 06/2020 CALL 76	EUR	600	200 400,00	0,05
UBI SOFT ENTERTAIN 06/2020 PUT 80	EUR	-200	-306 400,00	-0,07
VINCI (EX SGE) 12/2020 CALL 95	EUR	500	138 500,00	0,03
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglémenté			-120 727,22	-0,03
TOTAL Engagements à terme conditionnels			-120 727,22	-0,03
TOTAL Instruments financiers à terme			-571 902,43	-0,14
Appel de marge				
APPEL MARGE JP MORGA	USD	333 577	304 011,85	0,08
Appels de marges JP. Morgan en euro	EUR	176 413,36	176 413,36	0,04
TOTAL Appel de marge			480 425,21	0,12
Créances			47 038 855,98	11,36
Dettes			-41 442 359,83	-10,00
Comptes financiers			20 218 685,92	4,88
Actif net			414 255 892,47	100,00

GROUPAMA CONVERTIBLES G	EUR	5 807,2540	11 437,29	
GROUPAMA CONVERTIBLES ID	EUR	86 210,2962	2 940,17	
GROUPAMA CONVERTIBLES IC	EUR	10 239,8163	1 334,96	
GROUPAMA CONVERTIBLES M	EUR	332 649,5420	151,43	
GROUPAMA CONVERTIBLES N	EUR	51 834,3903	584,90	
GROUPAMA CONVERTIBLES O	EUR	0,0100	13 666,00	

- **COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

DECOMPOSITION DU COUPON PART : G

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	581 248,05	EUR	100,09	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	581 248,05	EUR	100,09	EUR

7. ANNEXE (S)

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA CONVERTIBLES

Part R, D - Code ISIN : FR0013356490

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, au travers d'une gestion de type discrétionnaire, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, l'EXANE Convertibles EURO (coupons réinvestis).

Indicateur de référence : EXANE Convertibles EURO (coupons réinvestis).

L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone Euro et, dans la limite de 20% de l'actif net, de valeurs libellées en devise autre que l'euro. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles.

Le risque de change existe du fait que l'OPCVM pourra être investi à hauteur de 20% de son actif net dans des titres libellés en devises. Néanmoins, après couverture de change, il ne pourra pas excéder 10%.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches pour la sélection des sous-jacents des obligations convertibles :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Poche taux : La part des investissements en instruments de taux sera comprise entre 60 et 100% de l'actif net.

En plus des obligations convertibles, l'actif de l'OPCVM pourra aussi être composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Note), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de contingent convertible bonds (Coco Bonds), de véhicules de titrisation et d'obligations foncières. Ces titres devront bénéficier d'une notation supérieure ou égale à BBB- (Standard & Poor's ou équivalent) ou estimée équivalente par la société de gestion. L'OPCVM pourra cependant détenir des titres de notation inférieure dans la limite de 25% de son actif net. Il pourra également investir jusqu'à 10% de son actif net en *contingent convertible bonds* (Coco Bonds) émis par des institutions financières, afin de capter le surcroît de rendement lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La fourchette de sensibilité globale de l'OPCVM se situe entre 1 et 5.

Poche actions : L'exposition actions de l'OPCVM sera comprise entre 0% et 50% de son actif net.

En cas de conversion d'obligations ou d'exercice d'options détenues dans le portefeuille, l'OPCVM pourra détenir de manière transitoire des actions. Ces actions ont vocation à être cédées dans les meilleurs délais en tenant compte des conditions de marché les plus favorables.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit européen.

Il pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille tant au risque de taux qu'aux risques actions, de change ou de volatilité dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net de l'OPCVM.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et utiliser des OPCVM monétaires.

De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0% et 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Distribution et/ou Report.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats ou de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative ou de *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de crédit et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA CONVERTIBLES Part I, D - Code ISIN : FR0010213348 Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, au travers d'une gestion de type discrétionnaire, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, l'EXANE Convertibles EURO (coupons réinvestis).

Indicateur de référence : EXANE Convertibles EURO (coupons réinvestis).

L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone Euro et, dans la limite de 20% de l'actif net, de valeurs libellées en devise autre que l'euro. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles.

Le risque de change existe du fait que l'OPCVM pourra être investi à hauteur de 20% de son actif net dans des titres libellés en devises. Néanmoins, après couverture de change, il ne pourra pas excéder 10%.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches pour la sélection des sous-jacents des obligations convertibles :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Poche taux : La part des investissements en instruments de taux sera comprise entre 60 et 100% de l'actif net.

En plus des obligations convertibles, l'actif de l'OPCVM pourra aussi être composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Note), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de contingent convertible bonds (Coco Bonds), de véhicules de titrisation et d'obligations foncières. Ces titres devront bénéficier d'une notation supérieure ou égale à BBB- (Standard & Poor's ou équivalent) ou estimée équivalente par la société de gestion. L'OPCVM pourra cependant détenir des titres de notation inférieure dans la limite de 25% de son actif net. Il pourra également investir jusqu'à 10% de son actif net en *contingent convertible bonds* (Coco Bonds) émis par des institutions financières, afin de capter le surcroît de rendement lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La fourchette de sensibilité globale de l'OPCVM se situe entre 1 et 5.

Poche actions : L'exposition actions de l'OPCVM sera comprise entre 0% et 50% de son actif net.

En cas de conversion d'obligations ou d'exercice d'options détenues dans le portefeuille, l'OPCVM pourra détenir de manière transitoire des actions. Ces actions ont vocation à être cédées dans les meilleurs délais en tenant compte des conditions de marché les plus favorables.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit européen.

Il pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille tant au risque de taux qu'aux risques actions, de change ou de volatilité dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net de l'OPCVM.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et utiliser des OPCVM monétaires.

De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0% et 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Distribution et/ou report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation :

Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats ou de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative ou de *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de crédit et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA CONVERTIBLES Part I, C - Code ISIN : FR0010301283 Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, au travers d'une gestion de type discrétionnaire, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, l'EXANE Convertibles EURO (coupons réinvestis).

Indicateur de référence : EXANE Convertibles EURO (coupons réinvestis).

L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone Euro et, dans la limite de 20% de l'actif net, de valeurs libellées en devise autre que l'euro. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles.

Le risque de change existe du fait que l'OPCVM pourra être investi à hauteur de 20% de son actif net dans des titres libellés en devises. Néanmoins, après couverture de change, il ne pourra pas excéder 10%.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches pour la sélection des sous-jacents des obligations convertibles :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Poche taux : La part des investissements en instruments de taux sera comprise entre 60 et 100% de l'actif net.

En plus des obligations convertibles, l'actif de l'OPCVM pourra aussi être composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Note), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de contingent convertible bonds (Coco Bonds), de véhicules de titrisation et d'obligations foncières. Ces titres devront bénéficier d'une notation supérieure ou égale à BBB- (Standard & Poor's ou équivalent) ou estimée équivalente par la société de gestion. L'OPCVM pourra cependant détenir des titres de notation inférieure dans la limite de 25% de son actif net. Il pourra également investir jusqu'à 10% de son actif net en *contingent convertible bonds* (Coco Bonds) émis par des institutions financières, afin de capter le surcroît de rendement lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La fourchette de sensibilité globale de l'OPCVM se situe entre 1 et 5.

Poche actions : L'exposition actions de l'OPCVM sera comprise entre 0% et 50% de son actif net.

En cas de conversion d'obligations ou d'exercice d'options détenues dans le portefeuille, l'OPCVM pourra détenir de manière transitoire des actions. Ces actions ont vocation à être cédées dans les meilleurs délais en tenant compte des conditions de marché les plus favorables.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit européen.

Il pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille tant au risque de taux qu'aux risques actions, de change ou de volatilité dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net de l'OPCVM.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et utiliser des OPCVM monétaires.

De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0% et 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation :

Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats ou de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative ou de *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de crédit et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA CONVERTIBLES
Part N, C - Code ISIN : FR0010301317
Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, au travers d'une gestion de type discrétionnaire, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, l'EXANE Convertibles EURO (coupons réinvestis).

Indicateur de référence : EXANE Convertibles EURO (coupons réinvestis).

L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone Euro et, dans la limite de 20% de l'actif net, de valeurs libellées en devise autre que l'euro. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles.

Le risque de change existe du fait que l'OPCVM pourra être investi à hauteur de 20% de son actif net dans des titres libellés en devises. Néanmoins, après couverture de change, il ne pourra pas excéder 10%.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches pour la sélection des sous-jacents des obligations convertibles :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Poche taux : La part des investissements en instruments de taux sera comprise entre 60 et 100% de l'actif net.

En plus des obligations convertibles, l'actif de l'OPCVM pourra aussi être composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Note), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de contingent convertible bonds (Coco Bonds), de véhicules de titrisation et d'obligations foncières. Ces titres devront bénéficier d'une notation supérieure ou égale à BBB- (Standard & Poor's ou équivalent) ou estimée équivalente par la société de gestion. L'OPCVM pourra cependant détenir des titres de notation inférieure dans la limite de 25% de son actif net. Il pourra également investir jusqu'à 10% de son actif net en *contingent convertible bonds* (Coco Bonds) émis par des institutions financières, afin de capter le surcroît de rendement lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La fourchette de sensibilité globale de l'OPCVM se situe entre 1 et 5.

Poche actions : L'exposition actions de l'OPCVM sera comprise entre 0% et 50% de son actif net.

En cas de conversion d'obligations ou d'exercice d'options détenues dans le portefeuille, l'OPCVM pourra détenir de manière transitoire des actions. Ces actions ont vocation à être cédées dans les meilleurs délais en tenant compte des conditions de marché les plus favorables.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit européen.

Il pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille tant au risque de taux qu'aux risques actions, de change ou de volatilité dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net de l'OPCVM.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et utiliser des OPCVM monétaires.

De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0% et 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation :

Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats ou de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative ou de *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de crédit et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA CONVERTIBLES
Part M, C - Code ISIN : FR0010758755
Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, au travers d'une gestion de type discrétionnaire, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, l'EXANE Convertibles EURO (coupons réinvestis).

Indicateur de référence : EXANE Convertibles EURO (coupons réinvestis).

L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone Euro et, dans la limite de 20% de l'actif net, de valeurs libellées en devise autre que l'euro. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles.

Le risque de change existe du fait que l'OPCVM pourra être investi à hauteur de 20% de son actif net dans des titres libellés en devises. Néanmoins, après couverture de change, il ne pourra pas excéder 10%.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches pour la sélection des sous-jacents des obligations convertibles :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Poche taux : La part des investissements en instruments de taux sera comprise entre 60 et 100% de l'actif net.

En plus des obligations convertibles, l'actif de l'OPCVM pourra aussi être composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Note), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de contingent convertible bonds (Coco Bonds), de véhicules de titrisation et d'obligations foncières. Ces titres devront bénéficier d'une notation supérieure ou égale à BBB- (Standard & Poor's ou équivalent) ou estimée équivalente par la société de gestion. L'OPCVM pourra cependant détenir des titres de notation inférieure dans la limite de 25% de son actif net. Il pourra également investir jusqu'à 10% de son actif net en *contingent convertible bonds* (Coco Bonds) émis par des institutions financières, afin de capter le surcroît de rendement lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La fourchette de sensibilité globale de l'OPCVM se situe entre 1 et 5.

Poche actions : L'exposition actions de l'OPCVM sera comprise entre 0% et 50% de son actif net.

En cas de conversion d'obligations ou d'exercice d'options détenues dans le portefeuille, l'OPCVM pourra détenir de manière transitoire des actions. Ces actions ont vocation à être cédées dans les meilleurs délais en tenant compte des conditions de marché les plus favorables.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit européen.

Il pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille tant au risque de taux qu'aux risques actions, de change ou de volatilité dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net de l'OPCVM.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et utiliser des OPCVM monétaires.

De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0% et 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation :

Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats ou de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative ou de *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de crédit et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA CONVERTIBLES

Part G, C/D - Code ISIN : FR0010890400
Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, au travers d'une gestion de type discrétionnaire, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, l'EXANE Convertibles EURO (coupons réinvestis).

Indicateur de référence : EXANE Convertibles EURO (coupons réinvestis).

L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone Euro et, dans la limite de 20% de l'actif net, de valeurs libellées en devise autre que l'euro. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles.

Le risque de change existe du fait que l'OPCVM pourra être investi à hauteur de 20% de son actif net dans des titres libellés en devises. Néanmoins, après couverture de change, il ne pourra pas excéder 10%.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches pour la sélection des sous-jacents des obligations convertibles :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Poche taux : La part des investissements en instruments de taux sera comprise entre 60 et 100% de l'actif net.

En plus des obligations convertibles, l'actif de l'OPCVM pourra aussi être composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Note), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de contingent convertible bonds (Coco Bonds), de véhicules de titrisation et d'obligations foncières. Ces titres devront bénéficier d'une notation supérieure ou égale à BBB- (Standard & Poor's ou équivalent) ou estimée équivalente par la société de gestion. L'OPCVM pourra cependant détenir des titres de notation inférieure dans la limite de 25% de son actif net. Il pourra également investir jusqu'à 10% de son actif net en *contingent convertible bonds* (Coco Bonds) émis par des institutions financières, afin de capter le surcroît de rendement lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La fourchette de sensibilité globale de l'OPCVM se situe entre 1 et 5.

Poche actions : L'exposition actions de l'OPCVM sera comprise entre 0% et 50% de son actif net.

En cas de conversion d'obligations ou d'exercice d'options détenues dans le portefeuille, l'OPCVM pourra détenir de manière transitoire des actions. Ces actions ont vocation à être cédées dans les meilleurs délais en tenant compte des conditions de marché les plus favorables.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit européen.

Il pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille tant au risque de taux qu'aux risques actions, de change ou de volatilité dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net de l'OPCVM.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et utiliser des OPCVM monétaires.

De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0% et 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report.

Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation :

Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats ou de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative ou de *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de crédit et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA CONVERTIBLES
Part O, C - Code ISIN : FR0010890426
Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Chercher à obtenir, au travers d'une gestion de type discrétionnaire, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, l'EXANE Convertibles EURO (coupons réinvestis).

Indicateur de référence : EXANE Convertibles EURO (coupons réinvestis).

L'OPCVM a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone Euro et, dans la limite de 20% de l'actif net, de valeurs libellées en devise autre que l'euro. Il sera investi au minimum de 60% de son actif net en obligations de type convertibles, échangeables, ou synthétiques reproduisant un comportement d'obligations convertibles.

Le risque de change existe du fait que l'OPCVM pourra être investi à hauteur de 20% de son actif net dans des titres libellés en devises. Néanmoins, après couverture de change, il ne pourra pas excéder 10%.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches pour la sélection des sous-jacents des obligations convertibles :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Poche taux : La part des investissements en instruments de taux sera comprise entre 60 et 100% de l'actif net.

En plus des obligations convertibles, l'actif de l'OPCVM pourra aussi être composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Note), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de contingent convertible bonds (Coco Bonds), de véhicules de titrisation et d'obligations foncières. Ces titres devront bénéficier d'une notation supérieure ou égale à BBB- (Standard & Poor's ou équivalent) ou estimée équivalente par la société de gestion. L'OPCVM pourra cependant détenir des titres de notation inférieure dans la limite de 25% de son actif net. Il pourra également investir jusqu'à 10% de son actif net en *contingent convertible bonds* (Coco Bonds) émis par des institutions financières, afin de capter le surcroît de rendement lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La fourchette de sensibilité globale de l'OPCVM se situe entre 1 et 5.

Poche actions : L'exposition actions de l'OPCVM sera comprise entre 0% et 50% de son actif net.

En cas de conversion d'obligations ou d'exercice d'options détenues dans le portefeuille, l'OPCVM pourra détenir de manière transitoire des actions. Ces actions ont vocation à être cédées dans les meilleurs délais en tenant compte des conditions de marché les plus favorables.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit européen.

Il pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille tant au risque de taux qu'aux risques actions, de change ou de volatilité dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net de l'OPCVM.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et utiliser des OPCVM monétaires.

De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0% et 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation :

Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats ou de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative ou de *swing pricing* peuvent être mis en œuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de crédit et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.